



# Revalorisation de l'IMT : un marché de dupes ?

L'IMT seule prime avec l'IR, totalement soumise à retenues pour pension a ce gros intérêt !  
Donc toute augmentation de son montant ne peut que satisfaire l'UNSA Douanes.

Mais ce postulat posé, encore faut-il voir dans quelles conditions les augmentations de l'IMT sont octroyées !

Ainsi quand il s'est agi de compenser en partie les dégâts causés par le PSD, en augmentant progressivement l'IMT, l'UNSA a accepté la proposition et signé l'accord social en 2014.

L'IMT devait donc progressivement augmenter jusqu'en début 2018 pour atteindre alors la somme de 89€48 par mois. Les agents de la DGFIP percevant eux une somme plus élevée depuis des années.

En outre, pendant toutes ces années la prime dite de performance était versée de manière aléatoire aux douaniers mais se montait le plus souvent à 100€ par an, (parfois moins parfois plus).

Lors du CTM du 12 décembre le ministère arguant du caractère aléatoire de cette rémunération a annoncé sa suppression et une compensation par une augmentation de l'IMT.

## Mauvais deal !

On aurait pu penser à une compensation totale à hauteur du maximum de la prime « obtenable », soit 150€/an. Donc environ 12€50 par mois. **Mais là, avec nos ministres, autant revenir à nos très jeunes années et croire au père Noël !**

Il a fallu que nos représentants aillent chercher une augmentation pour les douaniers; au début le ministère présentait un dossier avec 0€ d'augmentation vu les accords antérieurs; en même temps il annonçait un alignement des autres administrations (hors DGFIP) (Centrale, DGCCRF, INSEE, DGE et SCL) sur les bases de notre accord social. Après palabres, tout cela s'est terminé avec la même somme pour tous (hors DGFIP) au 1er janvier 2018: 94€26/ mois et la suppression de la prime de performance. Soit pour les douaniers 4€78/ mois de plus en 2017 et 2018, que les accords ne le préoyaient.

## Je donne peu d'une main et reprends plus de l'autre !

En clair 4,78€ X12 = 57€36/an soumis à retenue pour pension!

**Soit 42€64 en brut en moins** que par rapport à une année comme 2016 (prime de 100€)

Cela fait cher de l'intégration pour la retraite et sans nul doute un record !

**Même si nous sommes à la marge par rapport aux revenus totaux annuels d'un agent même C, c'est pour nous inadmissible !**

Nous aurions été d'accord si la totalité de la prime de performance, même en moyenne (100€) avait été convertie en IMT; cela aurait été un deal honnête.

**Merci Sapin : c'est un marché de dupes !**

Années	Montant IMT ACCORD/an	IMT nouvelle Suite à CTM 12/12/2016	Augmentation IMT annuelle	Prime perf.annuelle (moyenne)	Perte annuelle moyenne
2016 (1)	905€	905€	0	00	0
2017	995€88	1053€24	57€36	0	-42€64
2018	1073€76	1131€12	57€36	0	-42€64

(1) en 2016 IMT janvier février 70€ puis 76€50

# En bref News :

**Arles** : l'ancien DR M. Coquio a honoré sa promesse et est venu payer le champagne aux agents. Quand c'est bien faut l'écrire ! Le RR était présent ; on se demande bien pourquoi ?

**Arles toujours** : Le DI est annoncé à la brigade le 3 janvier prochain. On peut espérer que la DG ait enfin signé ce que les agents demandaient en cas de fermeture, (priorité de mutations sur Nîmes) ; la sous directrice à A, a (a,a,a, lol !) le document sur son bureau depuis juillet (source sûre puisqu'annoncé par l'intéressée le 19/7/2016).

**Arles encore** : Il restera ensuite à entamer le processus de dialogue social et de réunion des organismes ad hoc ! (GT, CT, CHS), pour voir ce qui devenait l'Arlésienne réapparaître. Saluons la pugnacité du DI qui a soutenu la logique de la revendication des personnels auprès de la DG. Pour autant la fermeture d'Arles reste injustifiable ; surtout au vu de ses résultats.

**Service Tabacs d'Aix** : un CTDI se tiendra le 5 janvier pour acter les débats des 3 GT sur la centralisation des pôles tabacs de Toulon et Avignon à Aix au 31/12/2017 ; s'agissant de mesures PSD, l'UNSA Douanes est contre, même si le dialogue a été mené. C'est à priori le seul sujet intéressant la DR de Provence.

**Service CI VITI d'Aix** : le manque d'effectifs est patent nous avons alerté le DI.

**CAPL** : Lors d'une CAPL en décembre, M. Savary n'a pas hésité à exercer ses pouvoirs et ne pas suivre certaines transmissions de ses subordonnés ; faisant preuve d'une autonomie et de prérogatives qui sont les siennes. Voilà qui nous change ; son prédécesseur téléphonait aux DR pour leur dicter les transmissions qu'il voulait pouvoir utiliser !

## Le Calendrier des payes 2017

<b>JANVIER</b>	<b>27</b>
<b>FEVRIER</b>	<b>24</b>
<b>MARS</b>	<b>29</b>
<b>AVRIL</b>	<b>26</b>
<b>MAI</b>	<b>29</b>
<b>JUIN</b>	<b>28</b>
<b>JUILLET</b>	<b>27</b>
<b>AOUT</b>	<b>29</b>
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>27</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>27</b>
<b>NOVEMBRE</b>	<b>28</b>
<b>DECMEBRE</b>	<b>20</b>



**La Section UNSA DOUANES de Provence  
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.  
Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et prospérité.**

<b>COTISATIONS ANNUELLES 2017</b>			
<b>ACTIFS</b>			
<b>GRADES ou Situations</b>	<b>Montant annuel payé à l'UNSA</b>	<b>Montant annuel réel payé après fiscalité</b>	<b>Coût mensuel réel</b>
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
<b>RETRAITÉS</b>			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

**Section Régionale UNSA Douanes de Provence**

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.26. 76. 15. 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

**INFOS PROVENCE** est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE

Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille

